



Impossibilité d'obtenir ma carte grise

Par **cathychiffon**, le **10/11/2013 à 08:56**

Bonjour,rnrnJ'ai acheté un véhicule Clio le 26 avril 2013 dans un grand garage Renault. Le garage devait me fournir la carte grise et on m'avait donné oralement un délai d'un mois et demi. A ce jour malgré de nombreux contacts téléphoniques avec le vendeur (qui me dit qu'il me rappelle et qui ne le fait pas), je n'ai toujours pas reçu ma carte grise. On m'a dit que du fait que c'était un véhicule de démonstration, les délais étaient plus longs. Bientôt 7 mois d'attente, même si j'ai beaucoup de patience, cela me paraît un peu long. Quels recours pour obtenir ce document ? Sachant que depuis tout ce temps je roule avec juste un certificat de prêt émanant du garage, que fin octobre j'ai eu un PV pour stationnement et que l'avis de PV m'est bien parvenu après être passé par le garage qui, aux yeux de la préfecture, est toujours le propriétaire. Puis-je envoyer une lettre de mise en demeure avec demande de dédommagement ?rnrnMerci de votre réponse

Par **Lag0**, le **10/11/2013 à 09:18**

Bonjour,rnVu le délai, il y a très probablement un problème avec ce véhicule.rnExigez du concessionnaire qu'il vous remette le dossier complet de façon à ce que vous fassiez vous-même la demande.rnJe ne comprends pas que vous ayez attendu aussi longtemps avant de réagir...